

pourra faire appel à une médication rationnelle. D'ailleurs, alors même que l'on a obtenu la disparition de l'albuminurie, par une thérapeutique appropriée, chez un malade atteint de néphrite chronique, on ne devra pas, pour cela, être persuadé que la guérison est obtenue. On doit, en effet, se rappeler l'aphorisme du professeur Dieulafoy : « L'albuminurie est un signe infidèle et trompeur au cours des maladies des reins. » Efforçons-nous donc de diminuer l'albuminurie quand elle devient menaçante, quand elle cause aux malades une dénutrition trop marquée, mais rappelons-nous que, même si nous voyons disparaître complètement l'albuminurie, tout danger n'est pas écarté. Les malades atteints de néphrite chronique peuvent pendant très longtemps être exempts d'albuminurie, et les crises les plus graves de l'urémie peuvent apparaître chez un malade qui n'a pas d'albumine. Efforçons-nous donc d'enrayer l'albuminurie, quand elle devient par elle-même un danger, mais ne nous fions pas à ce signe trompeur pour porter un pronostic sur l'évolution de la maladie.

OLIGURIE. — On a discuté beaucoup l'utilité et le mode d'emploi des diurétiques, au cours des néphrites. « Mieux vaudrait, dit Campbell Block, ordonner à un homme atteint de pneumonie double de faire 4 milles à pied, que de donner des diurétiques à un malade atteint de néphrite. » Pour M. Talamon, au contraire, « la polyurie étant la sauvegarde d'un malade dont le rein est en partie désorganisé, le but du médecin doit être de combattre l'oligurie et de provoquer la diurèse ». Cette seconde opinion nous semble beaucoup plus rationnelle ; mais, pour combattre l'oligurie, il est absolument nécessaire d'être fixé sur ce point essentiel, à savoir si elle est d'origine principalement rénale ou cardiaque.

S'il s'agit d'une défaillance cardio-artérielle, les diurétiques cardio-vasculaires sont absolument indiqués. Chaque fois que l'on constate en même temps que l'oligurie de l'affaiblissement cardiaque avec tendance à la dilatation, il faut avoir recours à la digitale que l'on prescrira sous forme de digitaline cristallisée de Petit, s'il est indiqué d'intervenir très rapidement. Comme cinquante gouttes de la solution contiennent 1 milligramme de digitaline, on fera prendre au malade de vingt-cinq à cinquante gouttes en une seule journée. S'il n'y a pas une indication pressante, il vaudra mieux avoir recours à la macération des feuilles de digitale :

Poudre de feuilles de digitale	0 ^{gr} ,60
Eau froide.....	160 grammes.

Faire macérer six à douze heures, filtrer et ajouter :

Sirop de laurier-cerise.....	20 grammes.
------------------------------	-------------

Potion à prendre en deux fois dans la journée et que l'on peut continuer pendant plusieurs jours.

Dans les cas où l'on préférera une action encore plus lente, on se trouvera bien de l'emploi du vin de Trousseau, dont on prescrira une à deux cuillerées à soupe par jour (20 grammes de ce vin correspondent à environ 10 centigrammes de digitale et 1 gramme d'acétate de potasse). Dans certains cas, il peut être indiqué d'employer un des succédanés de la digitale, ou bien parce que ce médicament n'agit plus, ou bien seulement parce que l'on redoute l'accoutumance. C'est alors que l'on pourra se servir du strophantus qui peut être employé soit sous forme d'extrait sec, en pilules, soit sous forme de teinture :

Extrait de strophantus.....	0 ^{gr} ,001
Sucre de lait.....	0 ^{gr} ,04
Extrait de genièvre.....	q. s.

Pour un granule n° 20. — Deux à quatre par jour.

Si l'on préfère prescrire le médicament sous forme de liquide, on pourra formuler ainsi :

Teinture de strophantus au vingtième.....	xx gouttes.
Eau de laurier-cerise.....	40 grammes.
Sirop de sucre.....	40 —
Eau distillée.....	100 —

A prendre en trois fois dans la journée.

Le sulfate de spartéine pourra être prescrit à la dose de 10 à 20 centigrammes par jour, et l'on pourra utiliser la potion suivante :

Sulfate de spartéine	1 gramme.
Eau distillée.....	150 grammes.

Une à deux cuillerées à soupe par jour (chaque cuillerée contient 10 centigrammes de spartéine).

La *caféine* donnera très souvent de bons résultats, alors que la digitale n'agit pas, parce qu'elle a le triple avantage d'être un tonique cardio-vasculaire, un diurétique et un excitant du système nerveux. D'après les travaux de Huchard, Lépine et Semmola, la caféine pour être active doit être employée à de fortes doses (1 à 2 grammes par vingt-quatre heures). Si l'on redoute l'intolérance gastrique que peut produire l'absorption des préparations de caféine en cachets, en pilule ou en potion, on emploiera la voie hypodermique :

Caféine.....	2 ^{gr} ,50
Benzoate de soude.....	3 grammes.
Eau distillée.....	q. s. pour 10 cent. cubes.

Une seringue de Pravaz contient 25 centigrammes de caféine : en injecter quatre à cinq par jour.

Le grand reproche que l'on peut faire à l'emploi de la caféine,

c'est de provoquer souvent une céphalée très douloureuse et même quelquefois des accidents délirants, qui, chez un malade atteint de néphrite, pourraient faire penser à l'urémie délirante.

La *théobromine*, préconisée par G. Sée et Huchard, est un bon excitant cardiaque et un diurétique peut-être même supérieur à la caféine; malheureusement son emploi produit souvent des nausées et des vomissements qui sont à redouter dans les cas où l'urémie gastro-intestinale est menaçante. On réservera donc la théobromine pour les cas où le fonctionnement du tube digestif sera très bon, et on la prescrira en cachets de 1 gramme, dont le malade pourra prendre un, deux ou trois par jour, selon la tolérance de son estomac. Il existe aussi, sous le nom de *diurétine*, un salicylate double de soude et de théobromine qui contient 48 pour 100 de ce dernier médicament. On la prescrit de la façon suivante :

Diurétine..... 1 gramme.
Pour un cachet n° 20. — Deux à cinq par jour.

Contre l'oligurie, ce médicament serait supérieur à la théobromine, mais n'aurait que peu d'action sur la tension artérielle. Il rentre plutôt dans le groupe des diurétiques rénaux que nous allons étudier maintenant.

Lorsque, par une étude complète du malade, on se sera rendu compte que l'oligurie n'est pas sous la dépendance d'une défaillance cardiaque, alors la thérapeutique sera tout autre. C'est aux médicaments ayant une action élective sur le rein que l'on devra s'adresser.

Les *sels de potasse* sont les plus anciennement usités, sous forme de nitrate, d'acétate, de tartrate ferrico-potassique ou de bitartrate. A la dose de 15 à 30 grammes par jour, le bitartrate et le tartrate ferrico-potassique ont une action purgative, mais sont très peu diurétiques.

L'acétate et le nitrate, au contraire, peuvent être employés contre l'oligurie : l'acétate, dans la proportion de 4 à 5 grammes par vingt-quatre heures; le nitrate se prescrit à la dose de 2 à 3 grammes seulement, associé aux tisanes diurétiques (queues de cerises, chien-dent, etc.). Actuellement, d'ailleurs, les sels de potasse sont peu employés, depuis que les travaux de Feltz et Ritter, du professeur Bouchard et de ses élèves ont montré la part que prend la potasse dans l'intoxication urémique.

Pour cette raison, MM. Lecorché et Talamon recommandent les sels de soude, et notamment le bicarbonate, dont nous avons vu l'action favorable sur l'albuminurie et sur la nutrition générale de l'organisme.

La *scille*, préconisée par Bright, et que Hirtz recommande comme le plus puissant diurétique rénal, a été employée seule ou associée à la digitale et à la scammonée. On pourra la prescrire de la façon suivante, dans les cas où l'on ne voudra pas agir sur le cœur, mais exclusivement sur les reins :

Poudre de scille..... }
— de scammonée..... } aa 0^{gr},05
Extrait de chien-dent..... }

Pour une pilule n° 20. — Deux à quatre pilules par jour.

Si, au contraire, on veut agir sur le cœur en même temps que sur les reins, on pourra utiliser une des deux formules qui associent la scille à la digitale ou au muguet :

Poudre de scille..... }
— de digitale..... } aa 0^{gr},05
Extrait de muguet..... }

Pour une pilule n° 20. — Deux à quatre par jour.

ou bien encore :

Poudre de digitale..... }
— de scille..... } aa 1 gramme.
— de scammonée..... }
Excipient..... q. s.

Pour trente pilules. — A prendre en trois jours.

Il faut savoir se passer des préparations à base de scille, au cours des poussées congestives, et les réserver pour les phases atoniques des néphrites, alors que l'on se propose de stimuler l'activité du filtre rénal.

Les *sucres* ont été employés comme diurétiques, depuis que MM. Ch. Richet et Moutard-Martin ont montré que l'injection de solutions sucrées dans les veines des animaux produit une diurèse marquée. C'est Germain Sée, surtout, qui montra le rôle diurétique et les indications de la *lactose* :

Lactose..... 100 grammes.

A prendre dans un litre de lait.

Chez les cardiaques, et, d'une façon générale, dans tous les cas où l'épithélium rénal est sain, il n'est pas douteux que, sous l'influence d'une pareille dose de lactose, il se produise une diurèse notable. Mais, au cours des néphrites, l'effet de la lactose est moins constant; il semble proportionnel à la quantité des éléments sécréteurs qui fonctionnent encore.